

AVIS /// Bekanntmachungen

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 NOVEMBRE 2020

Présents : SAUBER François, FEIDT Michel, THILL Jessie, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WIOT Nicolas, WEINS Alain, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, GALLINARO Elisabeth, URBANY Guy

Au début de la réunion, le bourgmestre François Sauber informe que Monsieur Guy Urbany de Helmsange, membre du parti « déi gréng Walfer », est appelé à remplacer Madame Danielle Van Acker comme membre du conseil communal.

1. **Informations COVID-19**
À l'unanimité, le conseil désigne la salle de projection du Centre Prince Henri comme lieu de réunion pour la séance du conseil communal en raison des circonstances exceptionnelles de crise sanitaire résultant de la pandémie liée au Covid-19.
2. **Tableau de préséance**
Suite au remplacement de Madame Danielle Van Acker par Monsieur Guy Urbany comme membre du conseil communal, le conseil arrête à l'unanimité le tableau de préséance des membres du conseil communal.
3. **Syndicat intercommunal PIDAL : remplacement d'un membre**
À l'unanimité par vote secret, le conseil nomme Monsieur Guy Urbany comme délégué au Syndicat intercommunal PIDAL en remplacement de Madame Danielle Van Acker.
4. **Congé politique pour mandats dans les syndicats intercommunaux**
À l'unanimité, le conseil procède à la répartition des 9 heures de congé politique attribuées aux conseillers communaux pour leurs mandats dans les syndicats intercommunaux comme suit : François Sauber : 6 heures ; Edmée Schmit-Streff : 1 heure ; Alex Donnersbach : 1 heure ; Guy Urbany : 1 heure.
5. **Droits de préemption**
À l'unanimité, le conseil décide de renoncer à l'exercice du droit de préemption dans le cadre des projets de vente :
a) d'une parcelle non construite sise à Helmsange, lieu-dit « rue Prince Henri » d'une surface de 6,07 ares ;
b) d'une parcelle non construite sise à Walferdange, lieu-dit « rue de la Montagne » d'une surface de 2,50 ares.
- 5A. **Plan directeur pour la commune de Walferdange**
Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.
Le rapport complet comprenant les questions et les réponses y relatives peut être consulté sur le site Internet de la commune : <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/>
6. **Séance non publique : affaire de personnel**

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 10. NOVEMBER 2020

Anwesend: SAUBER François, FEIDT Michel, THILL Jessie, EIDEN-RENCKENS Marie-Anne, WIOT Nicolas, WEINS Alain, COURTE-WOLDE MEDHIN Henoké, ALTMANN-FRIDERES Josée, SCHANCK Laurent, DONNERSBACH Alex, SCHMIT-STREFF Edmée, GALLINARO Elisabeth, URBANY Guy

Eingangs der Sitzung informiert Bürgermeister François Sauber, dass Herr Guy Urbany aus Helmsingen, Mitglied der Fraktion „déi gréng Walfer“, das Mandat von Frau Danielle Van Acker als Mitglied des Gemeinderates weiterführen wird

1. **Informationen COVID-19**
Einstimmig beschließt der Rat, aufgrund der außergewöhnlichen Umstände der Gesundheitskrise infolge der Pandemie im Zusammenhang mit COVID-19 die Gemeinderatssitzung im Projektionsaal des Centre Prince Henri abzuhalten.
2. **Rangfolge der Gemeinderäte**
Nach der Umbesetzung von Frau Danielle Van Acker durch Herrn Guy Urbany als Mitglied im Gemeinderat legt der Rat einstimmig die neue Rangfolge der Mitglieder des Gemeinderates fest.
3. **Interkommunales Syndikat PIDAL: Ersetzen eines Mitgliedes**
Einstimmig bei geheimer Abstimmung wählt der Rat Herrn Guy Urbany zum Vertreter im interkommunalen Syndikat PIDAL als Ersatz für Frau Danielle Van Acker.
4. **Politischer Urlaub für Mandate in Gemeindegewerkschaften**
Einstimmig nimmt der Rat die Aufteilung der 9 Stunden politischen Urlaubs der Gemeinderäte für Mandate in Gemeindegewerkschaften wie folgt vor:
François Sauber: 6 Stunden; Edmée Schmit-Streff: 1 Stunde; Alex Donnersbach: 1 Stunde; Guy Urbany: 1 Stunde.
5. **Vorkaufsrechte**
Einstimmig beschließt der Rat, auf die Ausübung des Vorkaufsrechts im Zusammenhang mit folgenden geplanten Verkäufen zu verzichten:
a) eines unbebauten Grundstücks in Helmsingen, „Rue Prince Henri“, mit einer Fläche von 6,07 Ar;
b) eines unbebauten Grundstücks in Walferdingen, „Rue de la Montagne“, mit einer Fläche von 2,50 Ar.
- 5A. **Masterplan für die Gemeinde Walferdingen**
Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den diesbezüglichen Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://www.walfer.lu/vie-politique/conseil-communal/rapport-du-conseil-communal/>
6. **Geheimsitzung: Personalangelegenheit**



DP Sektoun Walfer
B.P. 39
L-7201 Bereldange

Walferdange, le 6 novembre 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Plan directeur pour la commune de Walferdange

Il y a quelques semaines une brochure intitulée « Centre de Walferdange. Plan Directeur » a été distribuée à tous les ménages de la commune.

Partant nous souhaiterions poser les questions suivantes au collège des bourgmestre et échevins :

Dans l'avant-propos de la brochure il est souligné que la majorité actuelle « CSV – déi gréng » aurait élaboré le plan directeur #2030WALFER. S'agit-il donc d'une interprétation politique des partis en question ?

Est-ce que le plan directeur en question a été validé par le collège échevinal ?

N'est-il pas primordial et même légalement requis qu'un plan directeur soit discuté et validé par le conseil communal ?

Le plan directeur est un élément clef d'un plan d'aménagement général. Dans ce contexte pourriez-vous nous renseigner sur l'état d'avancement du nouveau PAG pour la commune de Walferdange ?

En 2017 les travaux de préparation d'un nouveau PAG étaient en voie d'exécution. Une « Strategische Umweltplanung » a été menée et la nouvelle législation luxembourgeoise en matière d'aménagement du territoire a été intégrée dans les nouvelles ébauches. Est-ce que les travaux de l'époque qui étaient au point d'être achevés ont été définitivement stoppés par la nouvelle majorité ou est-ce que le PAG est toujours en cours d'élaboration sur base des travaux de 2017 ?

Quand est-ce que le nouveau PAG de la commune de Walferdange sera présenté au conseil communal ?

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Nic Wiot

Alain Weins

Josée Altmann-Frideres

Laurent Schanck

Elisabeth Gallinaro

Pour les conseillers communaux du DP,



Alain Weins

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 NOVEMBRE 2020

5A. Plan directeur pour la commune de Walferdange

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Entre juillet et novembre 2019, 6 ateliers de consultation publique intitulés #WALFER2030 ont été organisés par la commune de Walferdange, en collaboration avec un bureau d'études. La participation citoyenne était grande. L'objectif de ces séances était la participation active des citoyens dans un processus visant à créer un centre de Walferdange attractif, vivant et convivial pour les citoyens.

Sur la base des résultats obtenus lors de cette participation citoyenne, le collège échevinal et la majorité ont analysé les idées, regardé ce qui est faisable et élaboré le plan directeur (Masterplang) #WALFER2030. Ce plan directeur reprend les projets pouvant être réalisés à court, moyen et long terme dans le centre de la commune.

Le plan directeur sert de ligne directrice pour les années à venir, qui ne doit pas être voté par le conseil communal dans son ensemble. Au moment de la réalisation, chacun de ces projets sera évidemment soumis à la commission concernée, respectivement au conseil communal au cas où des devis devront être votés où des règlements de circulation devront être pris.

En ce qui concerne l'élaboration d'un nouveau plan d'aménagement général, une « Strategische Umweltplanung » a effectivement été réalisée en 2017. Toutefois, le nouveau projet d'aménagement général n'était pas encore au point d'être achevé, et les travaux continuent.

Le nouveau projet d'aménagement général sera soumis au conseil communal dès qu'il sera terminé.